

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

30 juillet 2025

NOUVELLES CONCERNANT L'ÉLECTION PARTIELLE DE SPRUCE WOODS : ÉLECTIONS MANITOBA PROPOSE DES CARTES ÉLECTORALES NUMÉRIQUES ET ÉLARGIT LES POSSIBILITÉS DE VOTE

Il sera plus facile que jamais de voter lors de l'élection partielle de Spruce Woods, en raison d'un plus grand nombre de jours de vote et de cartes d'information de l'électeur désormais offertes en version numérique et permettant aux électeurs admissibles d'accéder à leurs renseignements en quelques clics.

Le jour de l'élection partielle provinciale de Spruce Woods est le 26 août.

Les électeurs inscrits recevront leur carte par la poste avant le jour de l'élection partielle.

QUOI DE NEUF? POUR TÉLÉCHARGER VOTRE CARTE D'INFORMATION DE L'ÉLECTEUR

Les électeurs de Spruce Woods peuvent obtenir en ligne leur carte d'information de l'électeur pour l'élection partielle.

Les cartes accélèrent le processus de vote et peuvent être utilisées comme pièce d'identité, mais il est toujours possible de voter sans carte.

Les électeurs admissibles peuvent obtenir leur carte d'information de l'électeur en ligne à l'adresse www.electionsmanitoba.ca/fr/register. Pour cela, ils doivent :

- Vérifier leur admissibilité et leur inscription sur la liste électorale
- Enregistrer leur carte d'information de l'électeur sur un appareil mobile ou en imprimer une copie

Cette carte permet de voter plus rapidement, en aidant le personnel du bureau de vote à trouver une personne sur la liste électorale. La carte indique également des lieux de vote facilement accessibles et confirme l'inscription de l'électeur.

QUOI DE NEUF? PLUS DE JOURS POUR VOTER AU BUREAU D'ÉLECTION LOCAL

Le bureau d'élection local disposera de trois jours de vote supplémentaires, incluant le jour du scrutin.

Vous aurez la possibilité d'aller voter au bureau d'élection local dès le premier jour de la période de vote par anticipation jusqu'au jour du scrutin, soit du samedi 16 août au mardi 26 août.

Le bureau d'élection local de la circonscription de Spruce Woods est situé au 811, 18e Rue Nord, unité 3, dans le centre commercial Corral à Brandon.

Sources d'information pour les électeurs

Les électeurs ont toujours la possibilité de vérifier leur inscription sur le site Web d'Élections Manitoba. Une liste complète des lieux et des dates de scrutin y est communiquée lors d'une élection générale ou d'une élection partielle.

Le personnel du bureau d'élection local est également à leur disposition pour répondre à toutes les questions relatives au scrutin. Il peut renseigner les électeurs sur les lieux, dates et heures du scrutin et les aider à s'inscrire sur les listes électorales ou à obtenir leur carte d'électeur. Pour communiquer avec ce bureau, les électeurs peuvent composer le 204 726-6111 ou se rendre sur place, au centre commercial Corral, à Brandon.

Les résidents de la circonscription de Spruce Woods souhaitant obtenir leur carte d'information de l'électeur peuvent en faire la demande auprès du bureau d'élection local, par courriel à SpruceWoods@electionsmanitoba.ca.

Mise à jour de l'inscription

Pour gagner du temps au bureau de vote, les électeurs sont invités à mettre à jour leur inscription sur le site Web d'Élections Manitoba.

Ils pourront ainsi signaler tout changement d'adresse ou de nom en ligne à la page www.electionsmanitoba.ca/fr/register. Pour mettre à jour ces renseignements, ils auront besoin d'une pièce d'identité, comme un permis de conduire.

Pour pouvoir accéder à leur carte d'information de l'électeur numérique, les électeurs admissibles doivent d'abord vérifier que leur inscription est à jour.

Le personnel du bureau d'élection local peut également aider les électeurs à mettre à jour leurs données personnelles sur la liste électorale.

Bureau d'élection local de Spruce Woods

811, 18e Rue Nord, unité 3, dans le centre commercial Corral
Brandon (Manitoba)

Téléphone : 204 726-6111 | Sans frais : 1 833 891-1011

SpruceWoods@electionsmanitoba.ca

Heures d'ouverture : 8 h à 20 h tous les jours, sauf le dimanche, de midi à 18 h

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative qui est responsable de l'organisation des élections provinciales et des élections partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :
Mike Ambrose, directeur des communications et des renseignements au public
Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837
Courriel : mambrose@elections.mb.ca